

PLAN D'ACTION

# Mobilité Durable du Tourisme et des Loisirs 2025-2030

## Méthodologie du plan d'actions



Le Parc national des Écrins a adopté le 28 décembre 2013 sa charte de parc national (qui sera révisée en 2027), elle détaille l'ensemble des engagements du parc et des communes signataires en matière de protection du patrimoine naturel, culture et paysager.

Afin de mener à bien sa mission de préservation de son territoire, le Parc national des Écrins s'est engagé au sein de sa charte à :

- « Impulser des solutions alternatives à la mobilité automobile individuelle » (C - 2.3.2) pour la zone d'adhésion du parc
- « Rechercher des solutions alternatives à l'accès automobile en cœur de parc » (D - 4.3) pour la zone cœur du parc

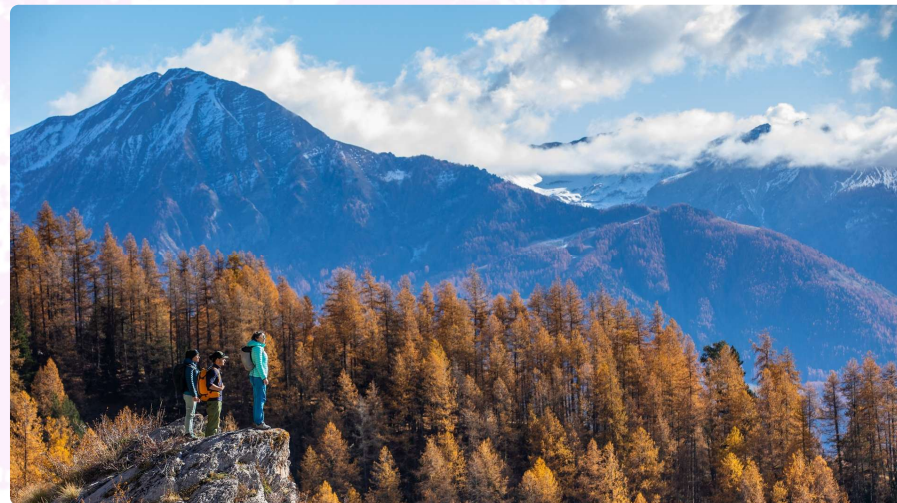
C'est pourquoi une étude sur la mobilité touristique a été réalisée par trois étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc dès octobre 2024 afin d'effectuer une cartographie des acteurs de la mobilité sur le territoire du parc national et les offres de mobilité associées à ces acteurs. C'est pour donner suite à cette étude qu'a été établi un plan d'actions sur cinq ans : « Mobilité Durable du Tourisme et des Loisirs 2025-2030 ».

Le Parc national des Écrins avec les étudiants de l'USMB a mené cette étude ainsi que ce plan d'actions en associant l'ensemble des parties intégrantes du territoire des Écrins pour une prise en compte croisée des actions à mener : les régions Auvergne Rhône-Alpes et Sud, les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère, les 7 communautés de communes, et les différents autres acteurs public, privés et associatifs de la mobilité et du tourisme.

Le Parc national des Écrins a souhaité approfondir la question de la mobilité touristique autour d'un atelier de concertation réalisé le 29 novembre 2024. De plus, plus de 20 entretiens ont été réalisés auprès des acteurs de la mobilité et du tourisme pour enrichir la réflexion et les actions à mener compilées dans le plan d'actions.

Pour alimenter ce plan d'actions, une consultation (en ligne et via les réseaux sociaux) a été proposée sous forme d'un appel à manifestation auprès du grand public du 11 décembre 2024 au 11 janvier 2025. Un mois pour connaître les problématiques rencontrées par les vacanciers, excursionnistes, locaux lors de leurs déplacements touristiques et de loisirs, et pour les impliquer dans la conception de ce plan d'actions.

Ce plan d'actions se veut transversal, en concertation avec les acteurs de la mobilité touristique qui font le territoire et ceux qui le découvrent.



# AXE 1

Animer, concerter et  
accompagner les acteurs  
touristiques et de la  
mobilité



## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 1.1.5 : Faciliter le partage de l'information
- 🌀 Mesure 4.1.2. : Mettre en réseau les acteurs de l'accueil, de l'accompagnement et de la découverte

## CIBLES

- 🌀 Élus et techniciens des collectivités
- 🌀 Socio-professionnels
- 🌀 Offices de Tourisme

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Ecrins

**Partenaires potentiels :** CC, départements, régions, agences de dev.

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre de participants et collectivités représentées

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2026

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

La mobilité en montagne est un vaste sujet avec de nombreuses interrogations. Certaines initiatives de réflexion et de gouvernance de la mobilité à l'échelle des secteurs de la mobilité témoignent du caractère essentiel de penser la celles-ci non seulement à l'échelle des AOM locales mais aussi de penser à une coordination à une échelle plus large. La coordination et la réflexion à l'échelle du parc sur la question des mobilités paraît ainsi essentielle, certaines des problématiques du massif des Ecrins étant globales et regroupant l'ensemble des acteurs.

L'action consiste donc en la création d'un groupe de réflexion de la mobilité à l'échelle du périmètre du Parc national. Les principaux objectifs seraient d'échanger sur les mesures mises en place pour répondre aux besoins spécifiques des AOM, et des problématiques communes à l'ensemble des collectivités. La fréquence de ces rencontres pourrait être d'une à deux fois par an, principalement au printemps et en automne. Elles permettraient de discuter des mesures prises durant l'année ou la saison passée et d'annoncer celles qui seront mises en place pour l'année ou la saison qui suit. L'intérêt de ces rencontres serait d'arriver à construire des projets collectifs et ambitieux pour repenser la mobilité dans les territoires à l'approche de grands enjeux pour les Alpes françaises.

## BUDGET

0 à 5 000 €

## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 1.1.1. : Renforcer la qualité de la connaissance
- 🌀 Mesure 1.3.1. : Former les intervenants pédagogiques et participer aux réseaux éducatifs

## CIBLES

- 🌀 Techniciens au sein d'institutions (Équipes du Parc national, ...)
- 🌀 Élus des collectivités
- 🌀 Agents de la promotion du territoire (OT, ADT, ...)

## MISE EN OEUVRE

**Pilotes** : Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels** : Services mobilité des régions, départements et CC

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre de personnes ayant participé à la journée

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2026

**PRIORITÉ MOYENNE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

La compétence mobilité est une compétence encore floue, due aux bouleversements de la LOM (Loi de l'Organisation des Mobilités) de 2016. Régions, départements, communautés de communes, communes, compétences optionnelle, obligatoire, ... ? Autant d'échelles et de statuts qui rendent compliquée l'organisation de la mobilité sur nos territoires.

Afin de mieux comprendre la gestion des mobilités, les offres, ainsi que les possibilités pour chaque collectivité de se saisir du sujet, le parc à la volonté de créer une journée de formation. En collaboration avec les techniciens spécialistes de la mobilité, cette journée aura pour but d'apporter les fondamentaux de l'organisation et de la gestion de la mobilité. Et cela, d'un point de vue national, mais aussi avec une sensibilisation sur l'organisation de la compétence mobilité dans le périmètre du Parc national. Cette formation sera à destination des agents institutionnels, de la promotion du territoire, des élus, locaux, intercommunaux, départementaux et régionaux.

Cette rencontre pourrait être une opportunité de sensibiliser les élus communaux et intercommunaux sur leur champ d'action en ce qui concerne leurs territoires, et principalement les déplacements touristiques durables notamment vers les principaux lieux de séjours et de visites.

## BUDGET

5 000 à 10 000 €

## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 1.1.1 : Renforcer la qualité de la connaissance
- 🌀 Mesure 2.3.1 : Valoriser les démarches écoresponsables

## CIBLES

- 🌀 Socio-professionnels du Parc national (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activité, ...)

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** Offices de Tourisme

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre de socio-professionnels touchés par l'action

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2026

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

La dépendance à la voiture dans les déplacements touristiques est importante au sein des territoires de montagne et pose de nombreuses questions sur l'impact des solutions alternatives à la voiture thermique. Les socio-professionnels sont en contact direct avec les visiteurs du territoire. Ainsi, ils sont les plus à même de mettre en avant l'offre de mobilité et de sensibiliser les clients.

Le but est dans un premier temps, de présenter à ces mêmes socio-professionnels les offres de mobilités (quotidiennes et saisonnières) sur le territoire dans sa globalité, afin qu'ils soient de vrais relais de la mobilité douce et qu'ils puissent conseiller leurs clients qu'ils seront amenés à conseiller dans le cadre d'un séjour au sein de leur établissement.

Lors de rencontres, organisées par le Parc, l'objectif est aussi de sensibiliser aux bonnes pratiques. Cela passerait par l'organisation d'ateliers, à la fois pour informer sur les impacts positifs de la mobilité douce et comprendre ce qui entrave l'utilisation des mobilités douces.

## BUDGET

0 à 5 000 €

## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 2.3.1: Valoriser les démarches écoresponsables
- 🌀 Mesure 4.1.2. : Mettre en réseau les acteurs de l'accueil, de l'accompagnement et de la découverte

## CIBLES

- 🌀 Socio-professionnels du Parc national (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activité, ...)

## MISE EN OEUVRE

**Pilotes :** Parc national des Écrins  
**Partenaires potentiels :** à définir

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre de projets et de candidatures à l'appel à projet

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2026-2027 et 2028

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de sa stratégie pour une mobilité plus durable, le Parc national souhaite encourager des solutions de mobilité adaptées aux activités touristiques locales. La mobilité concerne l'ensemble des acteurs touristiques. Qu'ils soient hébergeurs, restaurateurs ou bien prestataires d'activité, chaque acteur est lié à la mobilité de son visiteur.

L'action consiste en la publication d'un appel à projet à destination des acteurs touristiques du parc et de l'ensemble des socioprofessionnels du territoire, afin de valoriser les projets et solutions innovantes en matière de mobilité.

Après une phase de repérage et de recensement, des ateliers d'aide à projets pourront être organisés pour soutenir les initiatives.

A la clé, un soutien financier et une aide d'ingénierie pourront être apportés pour le ou les projets sélectionnés.

## BUDGET

4 000 € / an

## OBJECTIFS

- 🌀 Axe 1 : Pour un espace de culture vivante et partagée
- 🌀 Axe 4 : Pour l'accueil du public et la découverte du territoire

## CIBLES

- 🌀 Étudiants en master tourisme et/ou mobilité

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** USMB, UGA, AMU, ...

## RESULTATS / INDICATEURS

Recrutement d'un stagiaire, alternant ou service civique

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2026

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Avec une demande de plus en plus importante de contrats étudiants (stages ou alternances) ou civiques (services civiques) liés aux enjeux de mobilités ou environnementaux, le parc dans la mise en œuvre de son plan d'actions pourrait solliciter ce type de profils.

Dans le cadre d'un stage, d'une alternance, ou d'un service civique, ce recrutement apporterait un regard nouveau sur des projets et des actions à plus ou moins long terme.

Les avantages de recruter un étudiant : une connaissance actualisée de la gouvernance (mobilité et tourisme) et une forte sensibilité aux enjeux actuels de la mobilité et du tourisme.

L'action consiste donc au recrutement d'un contrat étudiant ou civique afin d'accompagner la Chargée de mission Destination Parc national dans la mise en œuvre du plan d'action. Dans le cadre de son stage ou de son alternance, l'étudiant pourra être en autonomie sur certaines missions.

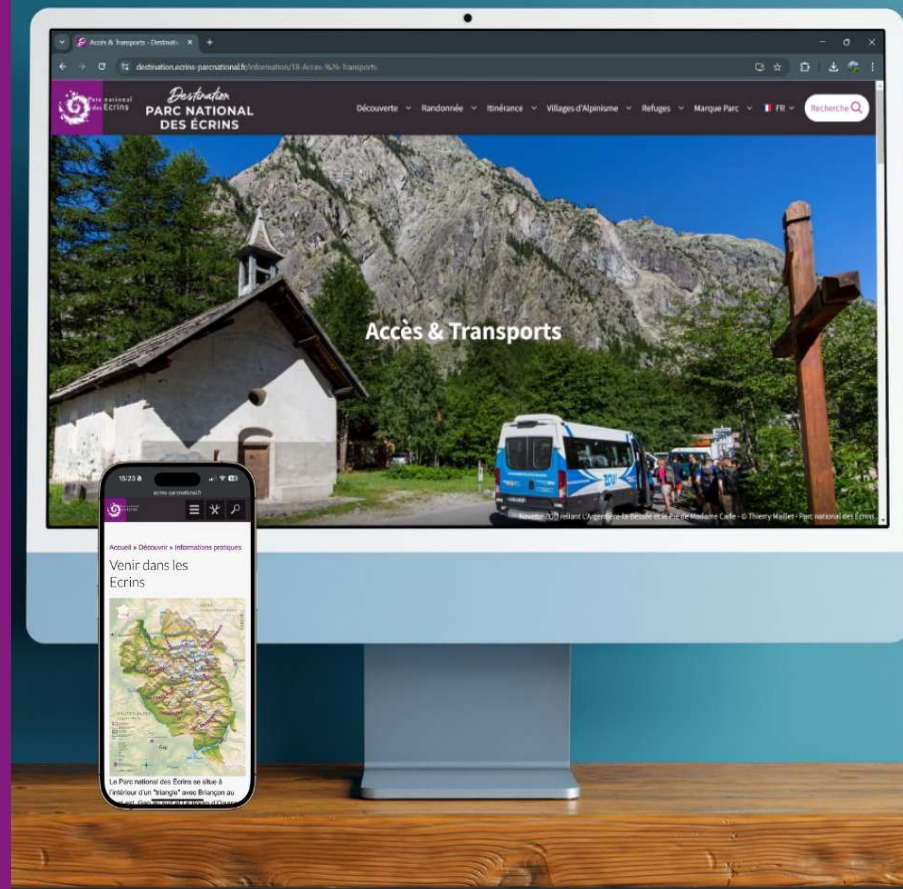
Au vu du plan d'actions, d'ici 2030, plusieurs étudiants pourraient être sollicités, afin de travailler sur la question de la mobilité touristique pour le parc.

## BUDGET

500 à 1 000 € à l'unité

## AXE 2

Faciliter l'accès à  
l'information relative aux  
mobilités alternatives à la  
voiture individuelle



## OBJECTIFS

- Mesure 1.1.5 : Faciliter le partage de l'information
- Mesure 1.3.4. : Développer la sensibilisation et l'information du grand public

## CIBLES

- Visiteurs s'informant sur internet – Jeunes & adultes (15-60 ans)

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** AOM

## RESULTATS / INDICATEURS

Évolution du nombre de visites sur la page entre les deux mises à jour (site internet) et commentaires sous les posts des réseaux sociaux.

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2025

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

On dénombre 4 pages web sur les différentes pages internet du Parc national : 2 pages sur le site institutionnel du Parc National (« En car, randonnez zen » et « Venir dans les Ecrins »), 1 page sur le site de la Destination Parc national (« Accès & Transports ») et 1 page dédiée sur le site du Grand Tour des Ecrins (« Accès & Transports »). Sur ces pages, les informations sont parfois partielles et dans certains cas, non mises à jour depuis quelques années.

L'action consiste au repérage de l'ensemble de ces pages et à la mise à jour de celles-ci sur la base du travail de veille et d'état des lieux réalisé par les étudiants de l'USMB. Il s'agira aussi d'opérer une veille constante auprès des partenaires de la destination pour conserver une information juste et précise sur ces pages dédiées. Un autre point sur lequel agir, serait la mise en avant d'un calculateur de l'empreinte carbone de voyage, constituant un moyen simple de sensibilisation à la décarbonation de son transport.

Sur les réseaux sociaux, il s'agit, dans les post de recommandation de randonnées, d'intégrer la dimension mobilité en mettant notamment en avant les gares, les arrêts de bus, les aires de covoiturages ou encore les arrêts RézoPouce à proximité.

## BUDGET

0 à 1000 €

## OBJECTIFS

- Mesure 1.1.5. : Faciliter le partage de l'information
- Mesure 1.3.4. : Développer la sensibilisation et l'information du grand public

## CIBLES

- Public jeune (avec facilité avec le numérique) – habitants et touristes

## MISE EN OEUVRE

**Pilote** : Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels** : AOM et collectivités du parc

## RESULTATS / INDICATEURS

Avancées dans la création de l'outil

## PRIORITÉ

**Délai de mise en œuvre** :

Phase 1 – Etude de faisabilité : 2025-2027

Phase 2 – Mise en œuvre du MaaS : 2028-2029

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Les MaaS (pour « Mobility as a System », en français « Mobilité comme un Système) est un moyen numérique unique de mise en commun de l'information et de la réservation du transport. C'est un enjeu de plus en plus important dans les réflexions des techniciens de la mobilité qu'elle soit touristique et/ou quotidienne.

Les résultats de l'appel à témoignage (réalisé en 2024-2025) font état de difficultés à s'informer sur les alternatives à la voiture et de la multiplicité d'outils qui brouillent l'information. Ce manque de simplicité de l'accès à l'information est aussi un sentiment partagé par de nombreux élus du territoire.

L'action consiste en la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la mobilité (fiche 1), afin de réfléchir à la création d'un MaaS à l'échelle du parc et des trois bassins de mobilités de Bourg d'Oisans, de Gap et de Briançon. La réflexion sur le sujet devra prendre en compte des questionnements sur le financement, la gouvernance, la bonne échelle géographique ou encore les outils nécessaires à sa mise en œuvre.

À terme, cet outil pourrait permettre de recenser les activités et randonnées accessibles en mobilité douce. Le MaaS pourrait devenir une application de promotion de la destination qui puisse lier des informations sur les mobilités, les randonnées, les activités ou encore avec les informations sur les bonnes pratiques dans le parc.

## BUDGET

Phase 1 - Étude de faisabilité  
25 000 €

Phase 2 - Mise en œuvre du MaaS  
250 000 €

## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 1.3.4. : Développer la sensibilisation et l'information du grand public
- 🌀 Mesure 2.3.2. : Impulser des solutions alternatives à la mobilité automobile individuelle
- 🌀 Mesure 4.1.3. Inciter les adeptes des activités de nature à des pratiques respectueuses de l'environnement
- 🌀 Mesure 4.2.3. : Harmoniser la signalétique touristique

## CIBLES

- 🌀 Visiteurs arrivants ou se déplaçant en train

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** AOM et Offices de Tourisme

## RESULTATS / INDICATEURS

Retour de témoignages sur l'utilisation de ces signalétiques

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2026

**PRIORITÉ FAIBLE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Durant l'appel à témoignages mené en décembre 2024, de nombreux visiteurs soulignaient le fait que l'information touristique, une fois arrivée en gare, était trop peu présente. Les visiteurs relèvent un besoin de mise en avant de l'offre touristique dès la sortie du train, surtout pour les visiteurs qui souhaitent randonner mais qui n'ont pas forcément les outils nécessaires pour rejoindre les sentiers de randonnée.

Le but de cette action serait de transmettre l'information des directions des départs de randonnées jusqu'aux gares en mettant en place des totems ou autres affichages.

Ils constitueraient un outil de renseignement pour les visiteurs qui arrivent en gare en train sur les différents modes de transports disponibles afin de rejoindre les départs de randonnées depuis la gare.

Ces totems, pourraient se situer sur le parvis de la gare et indiquer la direction à prendre pour rejoindre les randonnées les plus proches.

Si le visiteur est à la recherche de davantage d'informations, cet affichage pourrait également indiquer la direction de la maison du par cet/ou de l'office de tourisme le plus proche. Cet outil permettrait de combiner à la fois l'information à destination des visiteurs et l'expertise des agents de la promotion du territoire.

## BUDGET

6 000 € à l'unité

## AXE 3

Développer et repenser  
les offres d'itinérances et  
de transport aux enjeux  
des mobilités actives,  
collectives et partagées



## OBJECTIFS

- Mesure 2.3.2. : Impulser des solutions alternatives à la mobilité automobile individuelle
- Mesure 4.1.1. : Qualifier l'offre touristique des Écrins et faire du territoire une destination éco-touristique

## CIBLES

- Visiteurs intéressés par les randonnées et les itinérances

## MISE EN OEUVRE

**Pilote** : Parc national des Écrins

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre de consultations du guide

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2027

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans un premier temps, l'action consiste en la création d'un fichier rassemblant l'ensemble des portes d'entrées du parc et d'identifier les différents moyens d'accéder à celles-ci.

Ensuite, il s'agira de créer de nouveaux itinéraires pouvant être proposés dans le cadre d'une offre plus ciblée.

Cette création d'itinérances permettra aussi de réguler les flux en privilégiant des zones de randonnées ou de treks moins fréquentés par les randonneurs.

La proposition de nouvelles offres devra s'appuyer sur l'offre de mobilités au sein du parc. Les points de départ et d'arrivée devront correspondre à une offre de mobilité respectueuse de l'environnement comme le train, les bus et navettes, ou encore le covoiturage (s'appuyer sur les fiches itinéraires produites par les étudiants de l'USMB).

Une mise à jour des sites internet Grand Tour des Écrins et Destination Parc national des Écrins permettra d'intégrer les informations à propos des mobilités et de réaliser la promotion de ces nouvelles suggestions.

Ces itinéraires pourront également apparaître dans le guide « sans ma voiture » avec plusieurs propositions en fonction des types de profil des usagers (fiche 10).

## BUDGET

2 500 €

## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 1.3.4. : Développer la sensibilisation et l'information du grand public
- 🌀 Mesure 2.3.2. : Impulser des solutions alternatives à la mobilité automobile individuelle

## CIBLES

- 🌀 Grand public - Personnes souhaitant se déplacer sans voiture

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** Offices de Tourisme

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre de consultations du guide

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2027

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Il y a une demande en constante progression liée aux activités à effectuer sans voiture. En témoigne le développement de nombreux guides à l'échelle nationale et locale qui se sont créés afin de renseigner les randonnées accessibles autrement qu'en voiture.

Le but de l'action est donc de créer un guide du « sans ma voiture », en format numérique (disponible sur le site internet) et papier (disponible dans les Maisons du Parc) de l'ensemble des activités qui peuvent être réalisées sur le territoire sans utilisation d'un véhicule personnel. Ce qui change des guides que l'on trouve sur les territoires de montagne, c'est aussi que le guide qui sera développé par le parc ne s'intéressera pas forcément qu'aux randonnées mais à l'ensemble des activités (visites de fermes, plan d'eau, dégustations, ...).

Cela permettra aussi d'intégrer une dimension loisirs à ce guide qui sera destiné autant à des touristes qui ne connaissent pas le territoire qu'à des habitants qui souhaitent se reporter sur d'autres moyens de transport que leur voiture personnelle.

## BUDGET

10 000 €

## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 2.3.2. : Impulser des solutions alternatives à la mobilité automobile individuelle
- 🌀 Mesure 4.3.c : Rechercher des solutions alternatives à l'accès automobile en cœur de parc

## CIBLES

- 🌀 Grand public – personnes souhaitant se déplacer sans voiture

## MISE EN OEUVRE

**Pilote** : Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels** : Communes, CC, socio-pros, commerçants, habitants

## RESULTATS / INDICATEURS

Résultats des consultations et de l'étude de faisabilité

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2028

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

L'une des principales demandes mise en avant à la fois par les élus et les visiteurs concernent le renforcement et le maintien du système de navettes locales. A la fois car elles permettent un réseau qui crée un lien entre les grandes villes et les villages mais aussi car elles participent à la viabilité économique et touristique des territoires les plus isolés.

L'action aura pour but d'étudier la possibilité de mise en place de navettes entre les principaux points d'échanges intermodaux (gares ferroviaires et routières, aires de covoiturage, ...) et les différents lieux d'hébergements et d'activités qui auront suscités ou manifestés un intérêt particulier à la desserte de leur établissement.

L'étude prendra en compte à la fois les aspects financiers mais aussi géographiques concernant les dessertes les plus demandées. Elle considèrera également les enjeux de tarification et d'accessibilité pour les publics les plus fragiles.

L'étude de la faisabilité de ces navettes devra inclure chacune des parties prenantes du territoire et principalement les habitants, les commerçants, les élus, mais aussi les prestataires d'activités ou encore les associations du territoire.

Il est primordial de concerter l'ensemble des acteurs afin de créer une dynamique commune permettant de favoriser le bon fonctionnement et la pérennité de ce service.

## BUDGET

10 000 € à 15 000 €

## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 2.3.2. : Impulser des solutions alternatives à la mobilité automobile individuelle
- 🌀 Mesure 4.1.3. Inciter les adeptes des activités de nature à des pratiques respectueuses de l'environnement

## CIBLES

- 🌀 Randonneurs sans voiture, sans permis et personnes utilisant la voiture

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** Départements et agences de développement

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre d'inscription sur la plateforme ou sur la communauté

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2028 - 2029

**PRIORITÉ FORTE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Après les différents témoignages recueillis auprès des visiteurs « sans voiture », plusieurs d'entre eux soulèvent un manque d'organisation de la mobilité vers certains fonds de vallées. Il existe cependant une difficulté à répondre ponctuelles qui nécessitent des moyens financiers et humains importants.

Plusieurs d'entre eux proposent donc une réflexion et une organisation sur la mobilité en revenant sur des moyens avec de plus petites capacités qui puissent se faire en autonomie et sans moyen humain.

L'action consisterait donc en la création d'un réseau sur une plateforme ou d'une communauté sur les réseaux sociaux pour mettre en relation des véhicules (habitants ou visiteurs) qui se rendent vers les fonds de vallées, avec des randonneurs sans voiture.

Le Parc national, en s'inspirant de plateformes déjà existantes (Blablacar par exemple) pourrait toucher un nombre de personnes bien plus importantes. Bien que le covoiturage nécessite l'utilisation d'une voiture, il permet de réduire l'autosolisme et la pression automobile sur les parkings et les principaux axes routiers vers les départs de randonnée.

## BUDGET

0 à 5 000 €

## AXE 4

Communiquer activement  
et fédérer le grand public  
aux offres de mobilité  
existantes



## OBJECTIFS

- Mesure 1.3.3. : Aider les jeunes à acquérir une « culture montagne »
- Mesure 1.3.4. : Développer la sensibilisation et l'information du grand public

## CIBLES

- Jeunes adolescents et adolescents (d'une autonomie faible ou totale dans leur mobilité)

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** Départements, région, ADEME

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre d'adolescents touchés à la fois par l'outil de communication et par la sensibilisation physique

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2027 - 2028

**PRIORITÉ MOYENNE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

La sensibilisation du public doit être le plus large possible. Les problématiques liées à la mobilité en montagne doivent être abordées le plus tôt possible, notamment quand l'individu est dans la capacité d'être autonome dans ses déplacements. L'accès à l'information à propos des mobilités douces doit alors débuter dès le plus jeune âge, afin de fidéliser les adolescents à ces bonnes pratiques.

L'action consiste en la mise en place d'un outil de communication (livret physique, dématérialisé, jeu interactif sur une plateforme, ...) afin de promouvoir un autre moyen de se déplacer. Cela concerne les déplacements quotidiens, et, par ricochet, les déplacements récréatifs : cinéma, sport, randonnées, ... L'autonomie en fonction des âges, la compréhension et la sensibilisation aux enjeux climatiques et de la mobilité n'étant pas les mêmes, l'enjeu serait aussi de créer un outil qui puisse être adapté en fonction des classes d'âge (collégiens et lycéens). Dans son contenu, l'outil pourrait inclure une partie sur les bons comportements et une autre sur les solutions de déplacements sur le territoire. Le format et la diffusion serait à réfléchir.

Cet outil pourrait être accompagné d'une sensibilisation en direct dans les établissements scolaires du périmètre du parc en collaboration avec les départements et les régions dans le cadre d'une journée dédiée à l'environnement ou la mobilité en collaboration avec d'autres acteurs de la préservation du patrimoine et/ou de l'environnement.

## BUDGET

5 000 à 10 000 €

## OBJECTIFS

- 🌀 Mesure 1.3.4. : Développer la sensibilisation et l'information du grand public
- 🌀 Mesure 4.1.3. : Inciter les adeptes des activités de nature à des pratiques respectueuses de l'environnement

## CIBLES

- 🌀 Jeunes & Adultes (15-40 ans) - Public actif sur les réseaux sociaux

## MISE EN OEUVRE

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** ADEME, Régions

## RESULTATS / INDICATEURS

Nombre de réactions et de commentaires sur les réseaux sociaux

## PRIORITÉ

Délai de mise en œuvre : 2027

**PRIORITÉ MOYENNE**

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin qu'une offre soit comprise, il est nécessaire qu'une communication soit réalisée. A l'heure actuelle sur les territoires des Écrins, la publicité sur l'offre de mobilité est opérée par l'AOM elle-même ainsi que par des associations et collectifs qui encouragent les mobilités alternatives. L'enjeu est de faire adhérer les usagers à ces moyens de transports alternatifs à la voiture.

Le but de cette action n'est pas de remplacer la communication appliquée. Il s'agit plutôt de venir en complément de cette communication en adaptant celle-ci aux territoires concernés, et ce via le prisme de la mobilité touristique grâce à des vidéos explicatives.

Le nombre et le format des vidéos seraient à préciser mais il pourrait s'agir de 3 vidéos correspondant aux trois types de mobilités : actives, collectives et partagées, ou bien d'une vidéo par type de mobilité (car/havette, vélo, autostop, ...).

Pour capter et percuter l'attention du public, ces vidéos pourraient être réalisées sur un format « court ». En appui et en complément, une vidéo plus longue pourrait être intégrée sur les pages « mobilité » des sites internet du Parc.

Les vidéos pourraient faire appel aux services mobilité des régions ou alors par l'ADEME pour à la fois appuyer la promotion et apporter un soutien sur l'élaboration des vidéos.

## BUDGET

12 500 €

**OBJECTIFS**

- 🌀 Mesure 2.3.2. : Impulser des solutions alternatives à la mobilité automobile individuelle
- 🌀 Mesure 4.1.3. Inciter les adeptes des activités de nature à des pratiques respectueuses de l'environnement

**CIBLES**

- 🌀 Praticants de randonnées (touristes, excursionnistes, résidents, ...)

**MISE EN OEUVRE**

**Pilote :** Parc national des Écrins

**Partenaires potentiels :** Offices de Tourisme du territoire

**RESULTATS / INDICATEURS**

Évolution du nombre de participations, retours d'expériences visiteurs

**PRIORITÉ**

Délai de mise en œuvre : 2025

**PRIORITÉ MOYENNE**

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

L'offre de mobilité active, collective et partagée existe sur le parc mais reste peu visible pour l'instant. Sous la forme d'un challenge, le jeu concours permet de visibiliser l'offre et de promouvoir les comportements adaptés à la mobilité douce sur les réseaux sociaux.

L'action consiste en la création d'un défi photos ouvert au grand public dont le but serait de partager des stories et des publications sur les réseaux sociaux.

Ce challenge se décompose en deux phases : la première se résume au partage de photos sur les réseaux sociaux (1 photo dans les transports, 1 photo en rando et 1 photo créative). La seconde phase consiste en la description de l'aventure en quelques phases afin de recueillir un témoignage plus précis sur le récit du voyage, qui pourrait alimenter les diverses pages des sites du Parc.

**BUDGET**

500 à 1000 €

*Destination*  
**PARC NATIONAL  
DES ÉCRINS**



**Parc national  
des Ecrins**

**Contacts:**

Elsa Raymond

*Chargée de mission de la destination Parc national des Écrins*

*Tél : 04 92 40 20 27- Mail : [elsa.raymond@ecrins-parcnational.fr](mailto:elsa.raymond@ecrins-parcnational.fr)*

Pierrick Navizet

*Chef du service accueil-communication*

*Tél : 04 92 40 20 61 - Mail : [pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr](mailto:pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr)*

